

Pour ce qui est des armes conventionnelles, le conférencier croit que l'on ne pourra progresser qu'en appliquant une stratégie graduelle fondée sur la reconnaissance du problème de la prolifération des armes conventionnelles et sur la constatation que les considérations commerciales ne doivent pas être les seules à influencer sur l'exportation des armes. M. Dunn a conclu son exposé en soutenant que le Conseil de sécurité des Nations Unies aura désormais un rôle à jouer pour faire échec à la prolifération des armements.

M. **Sergei Rogov**, de l'Institut des États-Unis et du Canada (Académie des sciences de l'URSS), a traité de la limitation de l'offre des armements dans la perspective du passage de la Guerre froide à la multipolarité. Les incertitudes de la période actuelle sont grandes, et les risques de conflit sont élevés. Les mécanismes de la course aux armements (par exemple, l'industrie militaire) sont intacts. Le désarmement conventionnel en Europe risque de jeter des milliers d'armes sur le marché du tiers-monde. La baisse de la demande d'armes au Nord pourrait pousser les fabricants d'armes à exporter au Sud.

Contre ces dangers, de nouveaux régimes de sécurité doivent être créés par les superpuissances, les puissances régionales et l'ONU, régimes dans lesquels la maîtrise de l'offre aurait un rôle à jouer. Les futurs régimes de sécurité régionaux devront être créés en coopération par les États du «cercle intérieur» (tiers-monde) et par ceux du «cercle extérieur» (monde industrialisé). Ils serviraient à éviter l'escalade des crises, à établir la confiance entre États, à faire cesser la course aux armements et à mettre en oeuvre de véritables mécanismes de règlement des conflits. Plus précisément, il faudra: 1) éviter la prolifération; 2) établir la transparence et la confiance; 3) renforcer les ententes de sécurité; 4) limiter les courses aux armements; 5) prévenir l'escalade des crises; 6) instaurer des conditions favorables au règlement des conflits.

Les fonctions des États du cercle extérieur seraient alors les suivantes: a) garantir la sécurité; b) superviser la situation militaire; c) limiter les transferts d'armes; d) offrir une médiation; e) fournir une aide technique; f) établir des accords de supervision. Le cercle extérieur devrait donc, en premier lieu, continuer les discussions entre l'URSS et les États-Unis sur le désarmement, tenir des réunions à l'ONU sur ces questions, négocier